

## Motion

**Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau adopte la résolution suivante en vue de la modification de la Spielverordnung (ordonnance sur les jeux) et de la Gaststättenverordnung (ordonnance sur les cafés-restaurants) :**

### 1. Les faits

#### **a) Spielverordnung (ordonnance sur les jeux)**

Depuis la modification fondamentale de la Spielverordnung le 27 janvier 2006, ce ne sont plus deux mais trois machines de jeux d'argent qui sont autorisées dans les cafés-restaurants. Le nombre maximum de machines dans les salles de jeux a été augmenté de dix (1 machine pour 15 m<sup>2</sup>) à douze (1 machine pour 12 m<sup>2</sup>). Parallèlement de plus fortes incitations ont été créées pour les joueurs (jouabilité plus attractive et gains plus importants).

Ces modifications ont entraîné une augmentation du nombre de machines de jeux d'argent de 99 à 265 dans les salles de jeux et de 84 à 268 dans les cafés-restaurants (état novembre 2011) dans la ville de Kehl. Cette ville, qui fait partie de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau et compte 34.825 habitants, se situe dans le voisinage immédiat de l'agglomération urbaine de Strasbourg qui compte 420.000 habitants et 43.000 étudiants. La ville de Kehl a ainsi une densité en salles de jeux, cafés-restaurants et machines de jeux d'argent supérieure à celle des grandes villes du Bade-Wurtemberg. On compte une machine de jeux d'argent pour 65 habitants à Kehl, une pour 207 habitants à Stuttgart et une pour 381 habitants à Freiburg.

Etant donné qu'à Strasbourg et en France les machines de jeux d'argent ne sont autorisées que dans les casinos, à Kehl la majorité des joueurs viennent de France. Le marché ne semble pas saturé. D'autres villes situées le long du Rhin Supérieur sont également concernées par cette situation.

#### **b) Gaststättenverordnung (ordonnance sur les cafés-restaurants)**

Suite à la modification de la Gaststättenverordnung le 10 novembre 2009, les horaires de fermeture des cafés-restaurants ont été repoussés, l'heure de fermeture étant fixée à 3 heures au lieu de 2 heures les jours de semaine et à 5 heures au lieu de 3 heures le week-end. Comme l'heure de fermeture de la plupart des cafés-restaurants de Strasbourg est fixée à 1 heure et que les salles de jeux doivent fermer à minuit à Kehl, une plus forte affluence vers les mini-bistrotts de Kehl se fait ressentir à partir de minuit. De nombreux cafés-restaurants rouvrent dès 6 heures. Si bien qu'une utilisation constante des machines de jeux est possible en pratique dans les bistrotts équipés d'automates. Ce qui engendre, pour les riverains des bistrotts équipés de machines à sous, beaucoup de nuisances sonores et de tapage (véhicules qui démarrent, conversations à voix haute dans la rue) perturbant régulièrement et fortement leur repos nocturne.

### 2. Mesures prises par la ville de Kehl

L'autorisation d'exploiter des salles de jeux peut être réglementée par le droit de l'aménagement du territoire de la ville. La ville de Kehl a donc modifié tous les plans d'occupation des sols pour empêcher une poursuite de l'augmentation du nombre de salles de jeux et pour les concentrer sur une partie d'une zone d'activité.

Ceci n'a toutefois pas d'effet sur les cafés-restaurants. Comme les possibilités de gains pour les installateurs de machines sont visiblement toujours attractifs, les locaux commerciaux inoccupés du centre ville ont été et sont utilisés en cafés-restaurants ou les cafés-restaurants existant sont divisés en deux ou trois bistrotts indépendants pour pouvoir installer le plus grand nombre possible de machines de jeux.

Dans la mesure où, en vertu du droit de l'aménagement du territoire, les cafés-restaurants sont également autorisés dans les zones générales d'habitation, leur propagation, et par conséquent celle

des machines de jeux d'argent, ne peut pas être empêchée par le droit de l'aménagement du territoire de la ville. La ville de Kehl a de ce fait assisté au cours des dernières années à l'apparition de nombreux mini-bistrotts qui remplissent les conditions minimums (places de parking, sanitaires) et ne peuvent pas être interdits.

La pratique très restrictive de la ville de Kehl en matière de délivrance de certificats relatifs au caractère approprié du lieu d'installation conformément à l'article 33c § 3 de la Gewerbeordnung (code de législation industrielle et du travail), à la jurisprudence actuelle et aux arrêtés de l'autorité de surveillance, a certes permis un certain ralentissement de la croissance mais la demande accrue de mini-bistrotts persiste.

Même les multiples augmentations du taux de la taxe sur les spectacles et les divertissements jusqu'à la limite légalement autorisée n'ont pas permis de réduire le nombre de machines de jeux d'argent.

Concernant les heures de fermeture, la ville examine actuellement si une exception générale pour étendre le temps de fermeture par décret conformément à l'article 11 de la Gaststättenverordnung est possible ou si une exception pour cause de situation locale particulière peut être faite pour certaines parties de la ville.

### **3. Appréciation**

De nombreux citoyens ne supportent pas la modification visible de la physionomie du centre-ville par les mini-bistrotts et les néons publicitaires clignotants. Les perturbations et les nuisances sonores liées aux flux de personnes entraînent de manière compréhensible un mécontentement évident de la population Kehloise.

Le groupe de travail des Chrétiens et Musulmans de Kehl (Arbeitskreis Christen und Muslime) dénonce le nombre croissant de machines de jeux d'argent et déplore les effets de la passion du jeu sur les familles. Le groupe de travail a depuis lancé une pétition.

En attendant il est également incontestable que le fait de jouer sur des machines de jeux d'argent peut entraîner une dépendance. Les centres de consultation pour dépendance de l'Ortenaukreis constatent actuellement une augmentation drastique des cas de dépendance au jeu. Même à Strasbourg on est conscient de ce problème.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau partage l'avis du conseil municipal de Kehl et considère que cette situation n'est plus acceptable, mais il ne dispose pas des moyens légaux pour s'opposer efficacement à l'installation d'automates de jeux d'argent comme le souhaitent et le demandent les citoyens de la ville de Kehl et de l'Eurodistrict ainsi que la ville de Kehl. C'est pourquoi le Conseil de l'Eurodistrict s'associe au Conseil municipal de la Ville de Kehl et formule les demandes suivantes auprès du gouvernement fédéral allemand et du gouvernement du Land :

### **4. Demandes**

a) Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau demande au gouvernement fédéral allemand de réduire le nombre de machines de jeux d'argent autorisées dans les cafés-restaurants de telle sorte qu'il n'y ait pas d'incitation financière pour les cafetiers-restaurateurs à gérer des bistrotts sous forme de « petites salles de jeux ».

b) Le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau demande au Land de Bade-Wurtemberg d'étendre les heures de fermeture des cafés-restaurants à partir d'une heure (du dimanche au jeudi) et à partir de trois heures (les vendredis et samedis) et de revenir ainsi à l'ancienne réglementation.